



## Monte 2019

---

### Exigences sanitaires pour les juments acceptées en monte naturelle

Afin d'éviter tout désagrément et afin de préparer la saillie de votre jument au mieux, nous vous prions de transmettre par email ([contact@haras-saintfaust.com](mailto:contact@haras-saintfaust.com)) ou courrier **avant la saillie** les documents suivants :

- le contrat de saillie signé
- les résultats des différents prélèvements listés ci-dessous
- une copie des pages vaccinations du livret de la jument

Pour réserver une saillie, merci de prendre contact par téléphone : 05 59 83 05 16.

Horaires des saillies : 9h00-10h00 ; 16h30-17h30.

### Statut sanitaire de la jument

Est considérée comme « haut risque » toute jument ayant été contaminée ou infectée ou saillie ou ayant résidé dans un pays autre que la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie ou le Royaume-Uni dans les 12 derniers mois. Les juments qui ont été testées positives pour *K. pneumoniae* ou *P. aeruginosa* sont également considérées comme « haut risque », jusqu'à ce que 3 tests négatifs aient été obtenus, sur 3 cycles différents au cours de deux années consécutives.

Les autres juments sont considérées comme « bas risque ».

Si votre jument est haut risque, merci de prendre contact avec le haras dès que possible.

### Vaccinations obligatoires

Une copie du livret signalétique montrant les vaccinations à jour avant la saillie pour le Tétanos, la Grippe et la Rhinopneumonie est demandée.

*Rappel – protocole AMM :*

- *primo vaccination par 2 injections entre 3 et 6 semaines*
- *premier rappel à 6 mois*
- *puis rappels annuels*

## Recherche Métrite Contagieuse Equine (MCE) et autres maladies vénériennes bactériennes

Sites	Sinus et fosses clitoridiens	Col
Germes recherchés	<i>Taylorella equigenitalis</i> , <i>Klebsiella pneumoniae</i> , <i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Bactériologie générale (autres germes)
Juments vides et maidens	A faire après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	A faire sur chaleur après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019
Juments pleines	A faire après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	<i>A faire après le poulinage, voir ci-dessous</i>
Juments suitées	A faire après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019	A faire sur chaleur de lait après le 1 <sup>er</sup> janvier 2019

## Recherche Artérite Virale Equine (AVE)

Sur un prélèvement réalisé après le 1er janvier 2019 :

- un résultat sérologique ou Elisa négatif dans un laboratoire agréé
- ou bien deux résultats sérologiques positifs, stables ou déclinants, à 14 jours d'intervalle dans un laboratoire agréé
- ou bien un résultat sérologique positif, stable ou déclinant par rapport au dernier résultat de l'année précédente dans un laboratoire agréé (à joindre impérativement)

## Anémie Infectieuse Equine

Il est conseillé d'effectuer un test de Coggins, sur un prélèvement sanguin réalisé après le 1er janvier 2019.

Ce test est obligatoire pour les juments venant de l'étranger.

## Recommandations

- En cas de changement d'étalon pendant la saison de monte 2019, refaire tous les prélèvements à 7 jours au plus tôt après la dernière saillie de l'étalon précédent (les résultats précédents doivent accompagner la jument à la saillie).
- En cas de changement de lieu de stationnement de la jument, il faut refaire tous les prélèvements.
- Nous remercions les éleveurs de défermer les juments des postérieurs avant la saillie.